

GUIDE DU MENTOR

PROGRAMME DE MENTORAT

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Le mentorat est une aide apportée par une personne d'expérience (mentor) à une personne moins expérimentée (mentoré), sur une base volontaire, en fonction d'objectifs liés au développement professionnel de celle-ci.

Le mentorat est une relation d'aide et d'apprentissage basée sur la confiance et le respect mutuel. Il a un encadrement éthique : confidentialité, honnêteté, respect de la vie privée, du genre, de la culture et le respect dans les communications.

Le succès de la relation mentorale repose sur certains paramètres :

- _L'engagement mutuel ;
- _Le respect mutuel.

LES LIMITES DU MENTORAT :

Ce n'est pas :

- _Une obligation ;
- _Une relation de pouvoir ;
- _Une relation à sens unique ;
- _Une relation thérapeutique ;
- _Une activité de réseautage ou de placement professionnel.

QUI SONT LES MENTORS ?

Diplômés de l'Université de Montréal avec plus de 10 d'expérience, qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le Réseau.

QUI SONT LES MENTORÉS ?

Jeunes diplômés de l'Université de Montréal cumulant jusqu'à 5 ans d'expérience après l'obtention du diplôme.



ÊTRE UN MENTOR

Dans sa relation mentorale, le mentor est conscient que le mentoré est un jeune diplômé. Le mentor est d'accord pour partager son expertise professionnelle acquise au fil du temps. Il est une référence dans les diverses situations pour lesquelles le mentoré aurait besoin d'aide. Il lui transmet un ensemble de savoir-faire et savoir-être.

AVANTAGES POUR LE MENTOR

- Partager son expérience et son savoir-faire avec une personne moins expérimentée;
- Participer au développement professionnel d'un mentoré;
- S'épanouir professionnellement et personnellement;
- Apprendre des différentes expériences vécues par le mentoré.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS D'UN MENTOR

- Avoir une bonne capacité de transmettre des conseils pour aider le mentoré dans sa carrière;
- Être capable de créer un climat de confiance et de respect mutuel;
- Être disponible pour des rencontres avec le mentoré;
- Fournir volontairement une aide personnelle et confidentielle;
- Encourager et motiver.





DÉROULEMENT DU JUMELAGE

VALIDATION D'UNE CANDIDATURE

Le choix du mentor et du mentoré est avalisé par le Réseau des diplômés et des donateurs.

DURÉE DU PROGRAMME DE MENTORAT ?

Le mentor doit s'engager pour une durée de quatre mois, à raison d'une rencontre au minimum par mois.

MISE EN PLACE DU JUMELAGE

Le mentor et le mentoré s'inscrivent au programme par l'entremise du formulaire en ligne.

Une fois les candidatures reçues, le mentoré fait un choix parmi les mentors qui lui sont proposés.

Le comité de jumelage du Réseau des diplômés et des donateurs approuve les jumelages.

Le mentoré communique avec le mentor une fois le jumelage approuvé. Un contrat de jumelage, préparé par le Réseau des diplômés et des donateurs, est signé par le mentor et le mentoré.

ORGANISATION DES **RENCONTRES**

Les rencontres peuvent être virtuelles, téléphoniques ou en personne (dans le respect des règles sanitaires en vigueur). Cependant, en raison de la pandémie actuelle, nous suggérons fortement de privilégier les rencontres virtuelles.

PREMIÈRE RENCONTRE

Pour la première rencontre, le mentoré :

- _S'informe sur le parcours professionnel du mentor ;
- _Établit des objectifs de mentorat à atteindre ;
- _Définit avec le mentoré le moyen de communication à privilégier ;
- _Convient, en fonction de ses besoins et de la disponibilité du mentor, de la régularité des rencontres.

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Le mentoré effectue la préparation nécessaire à chacune de ses rencontres et envoie l'ordre du jour au préalable à son mentor. Il fait également le suivi de la rencontre précédente.

ENGAGEMENTS DU MENTOR ENVERS LE MENTORÉ :

- _Être accessible et accepter d'apporter un soutien continu pendant quatre mois ;
- _Posséder une expérience pertinente en lien avec le programme d'études du mentoré ;
- _Faire preuve d'empathie et d'ouverture à la diversité et l'inclusion ;
- _Se poser en accompagnateur ; communiquer, écouter attentivement et fournir une rétroaction constructive ;
- _Se montrer réceptif aux points de vue et à la rétroaction des autres ;
- _Consacrer entièrement son attention au mentoré pendant les rencontres ou les échanges (éteindre le téléphone cellulaire).





20 QUESTIONS POUR COMMENCER VOS ÉCHANGES AVEC VOTRE MENTORÉ

- 01_ Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?
- 02_ Pourquoi avez-vous choisi ce domaine d'études et de travail ?
- 03_ Quels sont les défis auxquels vous devez faire face ?
- 04_ Qu'est-ce que vous aimez le plus et le moins de votre emploi, de votre domaine ou de l'entreprise pour laquelle vous travaillez ?
- 05_ Y a-t-il un cours ou une expérience de travail, de vie ou de bénévolat qui vous a aidé à faire avancer votre carrière ?
- 06_ Qu'attendez-vous de moi ?
- 07_ En quoi notre jumelage peut-il être bénéfique pour vous ?
- 08_ Comment pourrais-je vous offrir un meilleur soutien ?
- 09_ Qu'est-ce qui vous motive ?
- 10_ Qu'est-ce qui vous plaît en ce moment le plus dans ce travail ? Quel élément vous semble plus exigeant ?
- 11_ Quels sont les aspects les plus stressants de votre travail ?
- 12_ Y a-t-il quelque chose qui vous empêche d'avancer ou qui vous embête ?
- 13_ Quel est votre emploi de rêve ?
- 14_ Quelle expérience de travail vous a semblé particulièrement complexe et ambitieuse ?
- 15_ À votre avis, quelles compétences ou qualités sont des éléments clés de votre employabilité ?
- 16_ En tant que mentor, comment puis-je vous aider / où avez-vous le plus besoin d'aide ?
- 17_ Dites-moi en plus.
- 18_ Avez-vous déjà songé à quitter votre poste actuel ? Pourquoi ?
- 19_ Sentez-vous que vous faites partie d'une communauté, à votre travail ou à l'extérieur du travail ? Qui fait partie de cette communauté et comment vous démontrez-vous votre soutien à chacun ?
- 20_ Où souhaitez-vous vous rendre dans votre carrière ?

FAQ

QUI CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATION ?

Responsable du programme de mentorat
Anne Ferré: anne.ferre@umontreal.ca

LE PROGRAMME EST-IL GRATUIT ?

Oui, c'est un service offert gratuitement par le Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce programme de mentorat est un projet pilote offert aux diplômés de l'Université de Montréal.

QUI SONT LES MENTORS ?

Diplômés de l'Université de Montréal avec plus de 10 d'expérience, qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le Réseau.

QUI SONT LES MENTORÉS ?

Jeunes diplômés de l'Université de Montréal cumulant jusqu'à 5 ans d'expérience après l'obtention du diplôme.

EN CAS DE MÉSENTENTE DANS LE JUMELAGE

Merci de communiquer avec Anne Ferré, responsable du programme de mentorat, qui effectuera un suivi rapide avec vous.

anne.ferre@umontreal.ca

MERCI